

LES PÉRIPHRASES CAUSATIVES AVEC VERBE SUPPORT (DARE, FACERE, AGERE)¹

INTRODUCTION

Au contraire du sanskrit, le système du causatif ou du factitif² ne recèle pas d'expression propre en latin : le type morphologique *CoC-éj-e/o- hérité de l'indo-européen y est à peine représenté. Rappelons que le sanskrit classique peut former des causatifs de type *vart-ay-a-ti* « il tourne, il fait tourner » en regard d'un verbe intransitif *vart-a-te* « il tourne », ainsi que des factitifs de type *kār-ay-a-ti* « il fait faire, il fait fabriquer » en regard d'un transitif de type *kar-o-ti* « il fabrique, il fait »³. En latin, les formes relevant du schème *CoC-éj-e/o-⁴ sont sporadiques, et aboutissent à des entités lexicales autonomes, ainsi le type *moneō* « prévenir » (< *mon-éj-e/o- « faire penser ») qui n'est pas le causatif de *re-min-īscor* « se souvenir »⁵, pas plus que *doceō* (< *dōk-éj-e/o-) n'est le causatif de *decet* (< *d^hk-eh₁-jé/ó-). Fait plus grave, le latin présente une tendance au nivellement apophonique, ainsi entre l'essif **lūcēre* « être brillant » (< *luk-eh₁-jé/ó-) et le causatif *lūcēre* « allumer » (< *louk-éj-e/o-), qui se fondent par syncrétisme en *lūcēre* lequel signifie indifféremment « allumer » et briller »⁶. Les deux traits sont parfois associés, ainsi *licet* (< *lik-eh₁-jé/ó-) « être en vente » et *pol-lūceō* « offrir en sacrifice » (< *lojk-éj-e/o-) qui n'appartiennent plus à la même famille ni pour le sens ni pour la forme (A. J. NUSSBAUM, 1994 : 176). Ici, l'évolution phonétique régulière a séparé absolument les deux formes, au lieu que l'analogie a resserré le lien entre **lūcēre* « briller » et *lūcēre* « allumer ». Le couple *{*licet* : *pol-lūcet*} n'appartient plus à la même sphère lexicale, et représente sans doute le plus haut degré de divergence. Comme on le voit, l'expression apophonique du causatif par un schème *CoC-éj-e/o- en latin était compromise d'emblée. Pour exprimer le causatif, le latin recourt volontiers à des périphrases, en voie de grammaticalisation, et formées sur un verbe support : ainsi **dare* « placer », *facere* et *agere*. Cette seconde stratégie n'est pas une innovation, mais représente un héritage indo-européen

¹ Paru dans *Lingua Latina, Recherches linguistiques du Centre Alfred Ernout*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (PUPS, 2014, 57-68).

² Selon la terminologie de G. LAZARD (1994 : 164).

³ On ajoute ainsi un actant à la valence de base : « Devadatta fabrique un pot » (*devadattas kumbhaṃ karoti*) devient « Le roi fait faire un pot à Devadatta » (*rājā devadattaṃ kumbhaṃ kārayati*). Noter que l'actant second (D.) est en ce cas susceptible d'être exprimé à l'instrumental (*rājā devadattena kumbhaṃ kārayati*). La nuance est à peu près la même en français entre les tours « faire faire quelque chose à quelqu'un » et « par quelqu'un », où l'on insiste respectivement sur la *contrainte* de l'actant second ou bien sur la *réalisation visée* du procès.

⁴ Relevé chez R. GARNIER (2010 : 433-453).

⁵ Lequel reflète un ancien duratif **manior* « je pense » (< *m^on-ī-é/ó-). Si en latin les deux formes sont héritées, il est fort douteux que l'atharvavéd. *mān-ay-a-* « honorer » recèle la moindre antiquité : c'est le causatif formé spontanément sur le verbe *manya-te* « penser, estimer » (ainsi en *RV* 8.96.4a, *mānye tvā yajñīyaṃ yajñīyānām* « j'estime que tu es le plus saint des saints »). Le causatif *mān-ay-a-* « honorer » est donc d'émergence toute indienne et ne saurait être hérité (S. JAMISON, 1983 : 150).

⁶ Ainsī R. GARNIER (2010 : 138). Il existe ainsi toute une classe « syncrétique » en latin : *lūgeō*, *iūbeō* et *lūceō* (2010 : 129-138). Ce trait singulier s'explique d'après un couple comme *torreō* « dessécher » et « être à sec » qui prolonge également l'ancien essif i.-e. **t^hs-eh₁-jé/ó-* et l'ancien causatif i.-e. **tors-éj-e/o-*.

dont il y a des traces dans d'autres langues. Méconnue, elle mérite de faire ici l'objet d'une recension qui se veut programmatique, et ne saurait prétendre à l'exhaustivité.

Pour mémoire, il convient de rappeler que le latin utilise parfois un supplétisme *lexical*, ainsi dans le couple *cadere* « tomber » / *cædere* « abattre », ce qui se retrouve en grec, dans le type *ὑπὸ τοῦ ἑωυτοῦ παιδὸς ἀποθνήσκειν* (Hdt. 1, 138) « périr de la main de son propre fils ». En ce cas, le verbe *ἀποθνήσκειν* représente le passif du verbe *φονεύειν* « tuer ». Le latin dispose d'une tournure spécifique pour exprimer le factitif proprement dit : en regard de *pontem facit* qui signifie indifféremment « il construit un pont » et « il fait construire un pont (par d'autres personnes, qui sont les actants anonymes du procès) », il peut utiliser le tour *pontem faciendum cūrat* (Cés., *G.*, 1, 13, 1) « César fait construire un pont » qui équivaut à *facere* pris absolument, ainsi *castra fēcit* « Arioviste établit son camp » (Cés., *G.*, 1, 48, 2). Un tel cas de figure est exceptionnel, et doit s'expliquer par le sémantisme du verbe *faire*.

Cette étude se propose d'étudier les diverses périphrases causatives avec verbe support : on commencera par l'étude du type *fugam dare / facere* « mettre en fuite », qui est la mieux représentée (*strāgem, uēnum, pessum, clam, iter*), et gouvernait un accusatif directionnel, non un accusatif d'objet. On y adjoindra le verbe support *agere* « maner ». On abordera ensuite le type **ārē dare / *ārē facere* « dessécher », qui était jadis sur thème d'instrumental.

1. LE TYPE *FUGAM DARE* « METTRE EN FUITE / PRENDRE LA FUITE »

1.1. *fugam dare / facere* « mettre en fuite / prendre la fuite »

La première locution étudiée dans le cadre de cette étude est le tour énigmatique *fugam dare* (ou *fugam facere*), qui signifie également « mettre en fuite » et « prendre la fuite ». Cette indifférence à la diathèse est d'autant plus remarquable qu'elle est unique. Il n'y a pas en ce cas ajout implicite d'un actant à la valence, comme pour *facere* « faire » et « faire faire », mais inversion entre l'agent et le patient (soit *X* fait fuir *Y* : *Y* fait fuir *X*). En diachronie, c'est une tournure de type *uēnum dare* « mettre en vente » (cf *infra* 1.3.), mais qui appelle un soin tout particulier, étant la seule à être affectée par cette ambivalence.

1.1.1. *fugam dare / facere* « mettre en fuite »

Il existe un tour de type *Hannibal fugam fēcit* « H. mit les ennemis en fuite » (Liv. 21, 5, 16). Cette formule possède un distributif reposant sur l'emploi du pluriel : c'est le type rare *fugās facere* « mettre en fuite beaucoup de gens »⁷. Le verbe support *facere* peut permuter avec *dare*⁸ : il s'agit du verbe 2-*dare* « poser, placer », correspondant étymologique de *facere* « placer » (< **d^hh₁-k-je/o-*). Ce verbe 2-*dare* « placer » (< it. com. **θǎ-* < **d^hh₁-*) est issu des composés déspirantisés⁹ *abditus* « ôté » (< it. com. **apo-θǎ-to-* < **ápo-d^hh₁-to-*) ou *conditus*

⁷ Tour attesté chez Cicéron (*dom.*, 67, *Quās iste tum cædīs, quās lapidātiōnēs, quās fugās fēcerit <...> uīdistis* « vous avez vu combien de gens cet individu a assassinés, fait lapider, ou contraints à l'exil »).

⁸ Ainsi chez César (*G.*, 5, 51, 5, *hostēs in fugam dat* « César met les ennemis en fuite »).

⁹ Pour l'exposé diachronique des faits, consulter R. GARNIER (2010 : 105-106).

« fondé » (< it. com. **kon-θǎ-to-* < **kóm* + *d^hh₁-to-*), qui n'ont primitivement rien à faire avec *dātus* « donné » (< **dh₃-tó-*). On peut admettre en italique commun un impératif aoriste athématique **θǎ-te* « placez ! » (< **d^hh₁-té*), déspirantisé par effet du *sam̐dhi* dans des locutions figées comme **uēnun-dǎte* « mettez en vente ! » (< **uēznon=θǎ-te*), où l'effet de la nasale était le même que pour *con-ditus* « fondé » (< it. com. **kon-θǎ-to-*).

Il en résulte que le supplétisme entre *dare* et *facere* n'est qu'une erreur de perspective : en diachronie, on associait un thème de présent it. com. **θǎ-k-je/o-* « poser, placer » à un impératif aoriste athématique **θǎ-te* « placez ! » (< **d^hh₁-té*) ainsi qu'à un adjectif **θǎ-to-* « placé » (< **d^hh₁-tó-*). L'aoriste it. com. **θé-k-e-d* « il a posé » (lat. *fēcit*) est le strict cognat de l'hom. *θῆκεν* « il a placé, il a mis dans tel état »¹⁰ (< **d^hé_h1-k-e-t*). De tout cela, il appert que la tournure *fugam dare / facere* signifie « mettre en fuite » : en propre, *fugam* est ici un ancien accusatif directionnel, comme pour *uēnundāre* « mettre en vente » qui s'oppose de façon classique à *uēnum īre* « être vendu » (litt. *« aller vers la vente »).

La tournure héritée devait être **aliquem fugam facere* « mettre quelqu'un en fuite », à la façon du tour hom. *φύγαδε τράπεν ἴππους* (Θ 157) qui équivaut en latin à *aliquem in fugam conuertere* (avec la variante libre *aliquem in fugam conii cere*)¹¹. Tout se passe comme si l'on avait un tour hom. **φύγαδε θῆκεν* « il mit en fuite » (= lat. *fugam fēcit*). En propre, le tour *fugam facere* est à comprendre comme *« placer en direction de la fuite ». C'est secondairement que l'accusatif directionnel *fugam* (valant *in fugam* et hom. *φύγα-δε*) a été réinterprété comme un accusatif d'objet (*fugam facere* perçu synchroniquement comme signifiant *« provoquer la fuite » s'oppose ainsi à *fugam capere / petere* « prendre la fuite »). Il en résulte une réinterprétation totale de la formule, et l'émergence d'un modèle syntaxique différent : *hostēs dare in fugam* « mettre les ennemis en fuite » (Cés., *G.*, 2, 23, 2). En propre, le système ancien devait associer deux verbes supports : *dare* (*facere*) et *īre*. On devait faire s'opposer un tour causatif **hostēs fugam dare* « mettre les ennemis en fuite » à un tour passif **fugam īre* « aller vers la déroute, être mis en fuite ». En somme, dans le tour *fugam dare*, le verbe *dare* ne signifie point « donner », et *fugam* n'est pas un accusatif d'objet¹².

1.1.2 *fugam dare / facere* « prendre la fuite »

Le tour *fugam dare / facere* « mettre en fuite » possède une contrepartie médio-réflexive, soit « prendre la fuite », qui s'exprime par une construction pronominale. On relève ainsi les tours *in fugam / fugæ sē dare* « se mettre en fuite » (Cic., *Att.*, 7., 23, 2, *nē mē dem incertæ et*

¹⁰ Attesté au le sens de « faire devenir tel » en κ 338, *σῶς...ἔθηκας...ἐταίρους* # « tu as changé mes compagnons en porcs ». Ce tour attributif correspond à *factus sum* « je suis devenu » ainsi qu'au type *aliquem rēgem facere* « faire devenir quelqu'un roi, faire de quelqu'un un roi ».

¹¹ Bien attestée chez César (*G.*, 2, 23, 2, *hostēs in fugam conii cerunt* « ils mirent les ennemis en fuite »).

¹² Du fait de la confusion totale entre les verbe 1-*dare* « donner » et 2-*dare* « poser, placer », on peut supposer une réinterprétation synchronique du tour *fugam dare* « mettre en fuite » par *« accorder la fuite », ainsi chez Virgile (*En.*, 7, 24, *Neptūnus uentīs implēuit uēla secundīs* # *atque fugam dedit* « Neptune emplit leurs voiles de vents favorables et leur permet de s'enfuir »), où le contexte indique que Neptune veut accorder aux Troyens la possibilité de s'enfuir, au moyen de vents favorables, et non pas les chasser au loin ni les mettre en fuite.

periculōsæ fugæ « afin que je n'aille point m'exposer à une fuite incertaine et périlleuse »). La formule se renouvelle en *in fugam # sē conferre / sē coniiicere / sē mandāre*. La tournure est totalement analysable : prendre la fuite, c'est *se mettre* en fuite ou *se porter* vers la fuite. La rection au datif implique une réanalyse synchronique (d'ailleurs sémantiquement valide) par le verbe 1-*dare* « donner », soit « se donner / se confier à la fuite ».

Il est en revanche assez malaisé d'expliquer le tour *Numidæ...fugam faciunt* (Sall., *J.*, 53, 3) « les Numides...prennent la fuite ». On relève le tour *ut illōs procul hinc ex occultō cæderēs : facerent fugam #* « afin que d'ici, à couvert, tu puisses les tailler en pièces (avec ta fronde) : tu les aurais mis en déroute » (Tér., *Eun.*, 787). Le soldat Thrason, avec sa fronde, est ici le véritable agent du procès, bien qu'il ne soit pas mentionné explicitement. L'actant premier est paradoxalement un actant anonyme : *fugam facerent* « ils auraient pris la fuite » vaut pour « tu les aurais mis en déroute » (= **fugārēs illōs*). Un tel renversement d'actance est fort rare en latin. Il faut admettre un passif **fugam factī sunt* « ils furent mis en fuite » qui aurait été synchroniquement viable si un présent †*facior* eût existé : attendu qu'il n'existe pas, on a ici « activisé » la forme **fugam factī sunt* (qui était en propre un passif, non un déponent)¹³ en une locution *fugam fēcerunt*. À rebours, il est probable que le tour **fugam datus / factus* « mis en fuite » se prolonge indirectement dans le type *fugātus* « mis en fuite », qui doit être la source du dénominatif / causatif *fugāre* « mettre en fuite ».

1.2. *strāgem dare / facere* « ravager, provoquer un carnage »

Tout au contraire, le tour *strāgem dare* « ravager » est une locution de date latine, formée sur le verbe *facere* « provoquer, produire ». Il ne recèle point la même ambivalence que le tour *fugam facere* « mettre en fuite » ou « prendre la fuite ». En propre, le tour *strāgem facere* signifie « faire s'abattre (les arbres), dévaster » (Liv. 40, 2, 1, *tempestās multīs locīs...strāgem fēcit* « la tempête dévasta de nombreux endroits »). Sémantiquement, la tournure équivaut à *strāgem dare* « faire s'abattre (les arbres) », qui gouverne un datif du bénéficiaire, exprimant manifestement l'actant second (Virg., *En.* 12, 454, *dabit ille ruīnās # arboribus strāgemque satīs* « (le nuage) va renverser les arbres et ravager les moissons »). À l'instar du tour *fugās facere* « exiler un grand nombre de gens », le tour *strāgem facere* peut se mettre au pluriel : c'est le type *strāgēs facere* (Cic., *Phil.*, 3, 31, *quantās fēcit strāgēs* « quels ravages n'a-t-il pas faits ? »).

Si pour *fugam dare / facere* « mettre en fuite », la périphrase causative repose repose en diachronie sur un verbe « poser, placer » (2-*dare / facere*) suivi d'un accusatif directionnel (« mettre en fuite »), ici, le tour avec verbe support *strāgem dare / facere* « faire s'abattre » signifie en propre « provoquer un carnage ». En termes de syntaxe latine, il serait sans doute expédient de parler respectivement de « modèle I » et de « modèle II ».

¹³ Ce type de tournure existe : *Rōmam prō-fectus est* « il est parti pour Rome » est à repenser en diachronie comme l'avatar d'un véritable passif *factus* « placé » gouvernant un accusatif directionnel. Or, l'on sait que le participe *prō-fect-us* est antérieur au verbe déponent *prō-fīc-īscor* « partir » (P. FLOBERT, 1975 : 63, n. 1)

1.3. *uēnum dare / īre* « mettre en vente / être vendu »

La locution archaïque *uēnum dare* « mettre en vente » (source de l'univerbété *uendere*¹⁴) repose sur une construction relevant à l'évidence du modèle I, avec le verbe 2-*dare* « placer » (litt. : « faire aller vers la vente »). Par supplétisme, le tour causatif commute avec une périphrase *uēnum īre* « aller vers la vente, se vendre, être vendu ». L'expression lexicale du causatif par *dare* et du passif par *īre* se retrouve de façon classique en composition, dans le type *pessum dare* « perdre, ruiner » qui s'oppose à *pessum īre* « aller à sa ruine », ainsi que dans le couple *per-dere* « faire disparaître » en regard de *per-īre* « périr ». Typologiquement, la situation se retrouve en sanskrit classique, qui possède des tours tout semblables : *vi-layaṃ nī-* / *gam-ay-a-* « faire périr » (litt. « conduire / faire aller vers la destruction »). Le versant intransitif s'exprime par le verbe « aller, venir » (skr. *pañcatvam a-gam-ad* « il est mort »).

1.4. **clam dare / esse* « tenir caché / être caché »

Il existe un second supplétisme, formé à l'aide d'un verbe support : c'est le type **clam dare* « tenir caché » qui relève aussi du modèle I et s'oppose, en termes de diathèse, à *clam esse* « être caché » qui est bien attesté à l'infinitif futur : *clam...fore* (Pl., Tr. 795) et *fore...clam* (Lucr. 5, 1157) « devoir rester caché ». La locution **clam dare* est univerbée en un **clandēre* « tenir caché » reflété par *clandestīnus* (R. GARNIER, 2010 : 227). Ces faits rappellent le couple véd. *gūhā dhā-* « cacher » et *gūhā bhū-* « être caché »¹⁵ qui repose sur l'instrumental du nom-racine *gūh-* « cachette » (J.H. JASANOFF, 1978 : 122-4). La forme *gūhā* (pour **guhā*) s'explique par grammaticalisation. Le premier membre de la locution **clam dare* est bien connu à l'état libre : il s'agit de l'adverbe *clam* (ancien **calam*¹⁶) « en cachette »¹⁷, qui s'oppose à *palam* « ouvertement ». Le lat. **calam* reflète un accusatif singulier it. com. **kāl-ā-m* « cachette » (< i.-e. **k^ol-éh₂-m* avec application de la loi de LINDEMANN).

1.5. **iter facere* « mettre en route »

Le tour classique *iter facere* « faire route, voyager » s'explique par une réinterprétation en modèle II d'un ancien modèle I **iter facere* « mettre en route » comparable à *in uiam sē dare* « se mettre en route » (Cic., *Fam.*, 14, 12), où il faut admettre 2-*dare* « poser, placer ». En propre, le latin *iter* est un ancien locatif (< i.-e. **h₁i-tér* « en route »), qui alternait en italique commun avec un nominatif **itor*¹⁸ (< i.-e. **h₁i-tr* << nom.-acc. **h₁éj-tr*, loc. **h₁i-tér*)¹⁹. On

¹⁴ Pour le détail des faits, consulter R. GARNIER (2010 : 227-8). Le traitement phonétique anormal de *uendere* (pour **uēnun=dēre*) s'explique par l'antonyme *uēn(um)=īre* « être vendu » où l'élision était phonétique.

¹⁵ Le gr. *κεῖθω* « cacher » s'explique par une locution du type de véd. *gūhā dhā-* (R. GARNIER, 2006 : 90-1).

¹⁶ Forme conjecturée chez P.-Fest., 41, 6 (les manuscrits donnent la leçon **callim*).

¹⁷ Le lat. *clam* fonctionne aussi comme une préposition gouvernant, soit l'accusatif : c'est le type *clam patrem* « à l'insu de mon père » (Tér., *Hec.*, 396), soit l'ablatif : *clam uōbīs* « à votre insu » (Pl., *Curc.*, 173).

¹⁸ L'it. com. **itor* n. « chemin » est reflété en sud-picénien par l'adjectif épïcène *oforim* [acc. f. sg.] « situé le long du chemin » qui est en propre le dérivé hypostatique d'une locution **ob=itor* « le long du chemin » selon V. MARTZLOFF (2011 : 195, n. 39). La forme *oforim* (< proto-sab. **ob=itor-jo-m*) est attestée en CH 1 : *deiktam ... pim ... oforim ... adstaeoms* « la stèle que nous avons érigée au bord du chemin ».

peut admettre un réfléchi **sē iter facere / facessere / adfectāre* « se mettre en route », secondairement réinterprété comme une locution relevant du modèle II (« faire route »). On saisit par là l'origine des tours archaïques *facesse !* « va-t'en ! » (Pacuv. 342 *W*), ou bien *urbe facessere* « quitter la ville précipitement » (Liv. 4, 58, 7). Il faut mettre en rapport les tournures du type *Rōmā prōfectus* « parti de Rome ». À basse époque, on voit réapparaître le simple *facere* avec le sens d'un verbe de mouvement : on relève ainsi *intrā līmen sēsē facit* « elle franchit le seuil » (Ap., *M.*, 5, 2) et *cæpit ad stēlās facere* « il va vers les monuments » (Pétr., *Sat.*, 52, 4), ce qui ne saurait être un vulgarisme tardif, mais doit plutôt s'expliquer comme un tour familier, méconnu de la langue littéraire classique.

1.6. un cas de supplétisme méconnu

À ce titre, il importe de préciser que *prō-fec-tus* « parti » doit emprunter son préverbe à un **prō-īre* « partir » que ferait attendre la grammaire comparée (cf. gr. *πρό-ειμι* « s'avancer »). Il n'a sans doute rien à faire avec *prō-ficiens* « profitable » qui fait clairement couple avec *prōd-esse* « être profitable ». Il convient en outre d'adjoindre au dossier le couple *prōd-īre* « s'avancer, venir au monde » vs *prō-dere* « exposer, produire ». Le latin avait peut-être hérité de **prō-īre* « partir » (< it. com. **pro=ei-*) ainsi que de *prō-dere* « exposer », dont le participe *prō-dī-tus* peut remonter à un étymon it. com. **prō-θā-to-* (< i.-e. **prōh₁-d^hh₁-to-*). L'aporie classique du lien entre *prō-ficiō* « faire des progrès, être profitable » et *prō-fīcīscor* « partir » trouverait ainsi une solution : les deux verbes seraient totalement indépendants, et s'expliqueraient en dernière analyse comme des développements parallèles.

1.7. **fatim agere* « faire crever »

En plus de *dare / facere*, qui sont employés comme verbes support au sens résiduel de « mettre, placer », il y a quelque apparence que la langue latine ait pu également recourir au verbe *agere* « mener, conduire ». Si l'on admet que *fatīg-āre* « faire crever » est un ancien composé verbal²⁰ **fati-ig-ā-*, comparable au type *ad-ī-fic-ā-re* élucidé par P. FLOBERT (1978), on peut admettre qu'il reflète un ancien syntagme **fatim agere* « faire crever » formé sur un abstrait **fatis, -is* f. « action de se fendre ». Typologiquement, le tour se retrouve en sanskrit classique, où *nī-* « conduire », renouvelant *aj-* (< **h₂eĝ-*) qui ne survit pas au védique, fournit une foule de locutions causatives : c'est le type *sūdratām nī-* « réduire à l'état de *sūdra-* » qui repose sur l'abstrait *sūdra-tā* f. « condition de *sūdra-* ». Sur le nom de la vente (*vi-kray-a-*),

¹⁹ Le nivellement paradigmatique du type alternant i.-e. **h₁éi-t_ṛ*, **h₁i-tér* en un « monstre » apophonique **h₁i-t_ṛ* est une innovation ancienne, que reflète le hitt. *i-tar* « chemin » (E. RIEKEN, 1999 : 376). Le reflet direct d'un étymon i.-e. **h₁éi-t_ṛ* eût donné hitt. **édar* avec lénition de la dentale et monophthongaison de **ei* en *ē*.

²⁰ Doutes chez X. MIGNOT (1969 : 345-6) sur la finale *-īgāre*, qu'il refuse d'expliquer par **fati-āg-*. L'auteur tire argument du fait qu'il existe une seconde finale *-īgāre* (ainsi dans *pūr-īgāre* « purifier »). Or, cette dualité est précisément la clef du problème : le traitement phonétique est régulier dans *pūr-īgāre* (< **pūr-āg-*), tandis que pour *fatīgāre*, il est loisible d'admettre **fati-īgāre* avec un suffixe *-īgāre* déjà constitué. L'allomorphe attendu **fati-ēg-* (< **fati-āg-*) aurait ainsi été évincé par une simple analogie, à l'époque de l'élaboration de *pūr-īgāre*. Par contre, il est totalement anachronique d'admettre la solution de G. DUNKEL (2000), qui pose pour les verbes du type *fatīgāre* un composé verbal **-i-h₂ĝ-* directement hérité de l'indo-européen.

on forme ainsi *vikrayam nī-* « mettre en vente », et sur l’adverbe *bhasma-sāt* « en cendres », on forme *bhasma-sān nī-* « réduire en cendres », qui équivaut à *bhasmī-kr-*²¹.

1.8. **castim agere* « châtier »

Dans le même esprit, on peut concevoir que *castīgāre* (< **casti-ig-ā-*) puisse refléter une locution causative **castim agere* « conduire au châtement » (modèle I), réinterprétée comme « réaliser le châtement » (modèle II). Par là, *agere* « conduire » devient un verbe « agir ».

1.9. **pūrum agere* / *facere* « purifier »

Il en va de même de *pūr-ig-āre* et *pūri-fic-āre* qui reflètent respectivement **pūrum agere* et **pūrum facere* « rendre pur, purifier ». En propre, la locution **pūrum agere* signifierait « faire aller vers la pureté », et **pūrum facere* « mettre en état de pureté ».

1.10. **fūmum agere* « enfumer, fumiger »

Le verbe factitif *fūm-ig-āre* peut éventuellement refléter une ancienne locution **fūmum agere* « passer à la fumée » (se dit des abeilles chez Varron, R., 3, 16, 17). On peut admettre une ancienne construction **apēs fūmum agere* « passer les abeilles à la fumée ».

2. LE TYPE ARE-FACERE « DESSECHER »

En diachronie, les périphrases en *dare* / *facere* relevant du modèle I reposaient sur un ancien accusatif directionnel : ainsi *fugam dare* / *facere* « mettre en fuite » ou bien sur un thème de locatif (on peut ainsi admettre *iter facere* *« mettre en chemin » en regard de *uiam facere*). En latin, il y a également trace de juxtaposés verbaux sur thème d’instrumental : c’est le type bien connu *rūbĕ-faciō* « faire devenir rouge »²² qui repose sur un thème **rūbĕ* issu de **rūbĕ* par abrégement iambique : l’it. com. **ruθ-ĕ* (< i.-e. **h₁rud^h-é_h₁*) est en propre l’instrumental d’un adjectif **ruθ-ó-* « rouge » (< i.-e. **h₁rud^h-ó-*). C’est le correspondant latin de la célèbre formation *cvi*, illustrée par le véd. *krūrī kr-* « blesser » (renouvelant **krūrī dhā-* « blesser ») formée sur l’adjectif *krūrā-* « blessé » (< i.e. **kruh₂-r-ó-* « ensanglanté »). Le lat. *multī facere* (analysé en synchronie comme un *génitif de prix*) reflète virtuellement une telle locution, soit i.-e. **m₁-t-i-h₁ d^heh₁-* « mettre en état de grandeur, faire grand cas de ». Selon J. SCHINDLER (1980 : 393), la chaîne dérivationnelle est la suivante : d’un adjectif i.-e. **h₁rud^h-ró-* « rouge » on dérivait un abstrait **h₁rud^h-rí-* f. « rougeur » dont l’instrumental **h₁rud^h-rí-h₁* se prêtait à l’expression du causatif dans le tour **h₁rud^h-rí-h₁ d^heh₁-* « faire devenir rouge »²³.

Il y a tout lieu de penser que l’expression périphrastique du causatif au moyen d’une locution

²¹ C’est la formation *cvi* étudiée par J. SCHINDLER (1980) et I. BALLEs (2000), soit « faire devenir tel ». Elle se forme au moyen d’un verbe support (*dhā-* ou *kr-*), et s’apparente au lat. *rūbĕ-faciō*. Pour l’étude comparative du skr. *bhasmī-kr-*, nous renvoyons à notre étude portant sur le gr. *ψάμαθος* (R. GARNIER, 2006 : 83-4).

²² Longue discussion chez J. H. JASANOFF (1978 : 121-6).

²³ Lequel signifiait en propre « mettre en état de rougeur ».

INSTR. + verbe support **d^heh₁-* puisse remonter à l'époque commune : en latin, elle apparaît dotée d'une prodigieuse vitalité : *feruě-faciō*, *mădĕ-faciō*, *tĕpĕ-faciō*, qui représentent un développement très récent de la langue, ce qu'indiquent à la fois l'absence d'apophonie, et l'absence de désaspiration du *-f-*. C'est donc dans une perspective panchronique qu'il convient d'aborder les choses, car il existe nécessairement un chaînon manquant entre le tour hérité INSTR. + **d^heh₁-* et les juxtaposés récents du type *rŭbĕ-faciō*²⁴.

2.1. **ārĕ facere* « dessécher »

Il y a trace d'une ancienne périphrase **ārĕ facere* « rendre sec, dessécher » qui est encore en voie d'univerbation : c'est par archaïsme que le juxtaposé *ārĕ=facit* « dessécher » est encore mobile chez Lucrèce (6, 962, *sōl...terram...facit ārĕ* # « le soleil dessèche la terre »). On peut ici poser un thème d'instrumental fossile **ārĕ* (< it. com. **ās-ĕ*), abrégé secondairement d'après *cālĕ*^o (< **cālĕ*) ou *mădĕ*^o (< **mădĕ*). Il faudrait en ce cas partir ici d'un adjectif i.-e. **h₂eh₁s-ó-* « sec » apparenté au lat. *āra* (< i.-e. **h₂eh₁s-h₂* « cendres »), et dont l'instrumental **h₂eh₁s-éh₁* « en état de sécheresse » (type *uērĕ* « en vérité ») fournissait une locution de type **h₂eh₁s-éh₁ *d^heh₁-* « mettre en état de sécheresse » (± lat. *ārĕ facere*). Cette locution se prolonge peut-être dans l'étymon it. com. **ās-i-θ-ó-* « desséché, aride » (lat. *āridus*)²⁵. En ce cas, on poserait une univerbation de date indo-européenne **h₂eh₁s-i-d^hh₁-ó-* « rendu sec » avec système de CALAND²⁶. Le chaînon manquant en latin serait **ārĕ dare* « dessécher ».

3. CONCLUSION

Au terme de cette étude, il appert que si la langue latine fait peu de cas des causatifs hérités relevant du schème **CoC-ĕj-e/o-*, elle manifeste une prédilection toute particulière pour les périphrases causatives avec verbe support : elle revêt un archaïsme insoupçonné, et se situe en dialectologie indo-européenne dans l'aire des langues qui ont le plus grammaticalisé les constructions formées sur les racines **d^heh₁-* « placer », **h₂eĝ-* « conduire » qui forment le versant causatif de locutions intransitives ou passives formés sur **b^huH-* « être » et **h₁ĕj-* « aller ». Les conclusions de cet article amènent à distinguer, dans la diachronie du latin, entre 1-*dare* « donner » et 2-*dare* « poser, placer ». Il faut désormais admettre un double reflet de la racine **d^heh₁-* « poser, placer » par *dare* et *facere*.

BIBLIOGRAPHIE

BALLES, I. 2000 : « Die altindische *Cvikonstruktion* : Alte Deutungen und neue Wege », in

²⁴ Noter le système associant *cālĕ-facit* « échauffer » : *cālĕ-fit* « s'échauffer » (J.H. JASANOFF, 1978 : 121). Si l'on admet (R. GARNIER, 2010 : 222-4) que *fiō* reflète it. com. **φīĕ/ó-* (< i.-e. **b^huH-ĭé/ó-*), nous aurions ici affaire à un couple typologiquement proche du véd. *gúhā bhū-* « être caché » vs *gúhā dhā-* « tenir caché ».

²⁵ Le suffixe lat. *-idus* remonte à it. com. **-i-θ-ó-* selon A. J. NUSSBAUM (1999).

²⁶ En propre, il faut poser un abstrait i.-e. **h₂eh₁s-i-* f. « sécheresse » comme premier membre du composé.

- Indoarisch, Iranisch und die Indogermanistik. Arbeitstagung der Indogermanischer Gesellschaft vom 2. Bis 5. Oktober 1997 in Erlangen.* Wiesbaden 2000, 25-36.
- DUNKEL, G. 2000 : « Latin verbs in *-igāre* and *-īgāre* », in *Festband 125 Jahre Indogermanistik in Graz. Arbeiten aus der Abteilung « Vergleichende Sprachwissenschaft Graz »*, eds. M. Ofisch and C. Zinko, Graz : Leykam, 87-99.
- FLOBERT, P. 1975 : *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne*, Paris, société d'édition « Les Belles Lettres », 1975.
- FLOBERT, P. 1978 : « La composition verbale en latin », in *Etrennes de septantaine, Travaux de linguistique et de grammaire comparée offerts à Michel Lejeune*, Paris 1978, 85-94.
- GARNIER, R. 2006 : « Nouvelles réflexions autour de gr. *ψάμαθος* », *Die Sprache* 46/1, 2006, [2008] 81-93.
- GARNIER, R. 2010 : *Sur le vocalisme du verbe latin, étude synchronique et diachronique*, Innsbruck, IBS 134.
- JAMISON S. 1983 : *Function and Form in the -áya- Formations of the Rig Veda and Atharva Veda*, Göttingen, 1983.
- JASANOFF, J. H. 1978 : *Stative and Middle in Indo-European*, Innsbruck, IBS 23.
- LAZARD, G. 1994 : *L'actance*, Paris, PUF, 1994.
- LEUMANN, M. 1977 : *Lateinische Laut- und Formenlehre*, München.
- NUSSBAUM, A. J. 1994 : « Five Latin verbs from a root **leik-* », *Harvard Studies in Classical Philology*, Vol. 96, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1994, 161-190.
- NUSSBAUM, A. J. 1999 : « JOCIDVS : An account of the Latin adjectives in *-idus* » in *Compositiones Indogermanicæ in memoriam Jochem Schindler*, edd. H. Eichner, H. Chr. Luschützky et V. Sadovski, Prague 1999, 377-419.
- MARTZLOFF, V. 2011 : « Les marques casuelles dans les documents paléo-sabelliennes et la morphologie du génitif pluriel sud-picénien », in *Grammatical Changes in the Languages of the Middle east and Europe, Acts of the International Colloquium Variations, Concurrence et Évolution des cas dans divers domaines linguistiques, Paris, 2-4 April 2007, edited by M. Fruyt, M. Mazoyer and D. Pardee*, 189-215.
- MIGNOT, X. 1969 : *Les verbes dénominatifs latins*, Paris, Klincksieck, 1969.
- RIEKEN, E. 1999 : *Untersuchungen zur nominalen Stammbildung des Hethitischen*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1999.
- SCHINDLER, J. 1980 : « Zur Herkunft der altindischen *cvi*-Bildungen », *Lautgeschichte und Etymologie, Akten der VI. Fachtagung der Indogermanischen Gesellschaft. Wien, 24.—29. September 1978*, Wiesbaden 1980, 388-393.